



COMPLÉMENT AU RÈGLEMENT DE VISITE DE LA COLLECTION LAMBERT

ARTICLE 1^{er} - ENGAGEMENTS DE LA COLLECTION

Durant cette période de pandémie mondiale, relative à la COVID-19, la Collection Lambert s'engage à respecter, à chaque étape de la réception du public (vente de billets, accueil en salle, informations), les normes sanitaires en vigueur au moment de ses événements, et notamment :

- À installer des distributeurs de gel désinfectant à l'entrée du musée ;
- À veiller à ce que les visiteurs aient accès à des toilettes (permettant de se laver les mains avec du savon et de l'eau et privilégier le matériel hygiénique jetable à cet égard) et adapter cet accès aux règles de distanciation sociale en vigueur (marquage au sol, etc.) ;
- À augmenter les intervalles de nettoyage, en fonction des consignes nationales ;
- À laisser les portes intérieures ouvertes dans la mesure du possible et à privilégier l'aération et la ventilation des espaces ;
- À mettre en œuvre un plan de nettoyage renforcé des espaces d'accueil, de la librairie, des sanitaires et des points de contact privilégiant la désinfection des espaces et des équipements.
- À procurer à son personnel les dispositifs de protection adéquats (protection à la caisse, masques, désinfectants), condition *sine qua non* de l'ouverture au public ;
- À former ses agents de gardiennages pour veiller à la distance suffisante entre le visiteur et les œuvres exposées, mais également à la distance entre les visiteurs entre eux.

Ces protocoles reposent également sur des préconisations en matière d'information des usagers, par la mise en place d'une signalétique encourageant les visiteurs à respecter les mesures d'hygiène en vigueur et les informant du mode de calcul des jauges en vigueur et du nombre maximal de visiteurs autorisés dans l'établissement, pour la bonne compréhension de tous (agents et visiteurs).

La Collection Lambert a mis en place des horaires d'ouverture et de fermeture conformes aux mesures de couvre-feu qui s'appliquent actuellement à 21h et adaptés à une circulation des visiteurs avant les horaires de pointe des transports publics.

ARTICLE 2 - GESTES BARRIÈRES

Durant toutes les phases de réouverture de la Collection Lambert, le respect des gestes barrières d'une distanciation physique d'au moins 1 mètre entre chaque personne dotée d'un masque est à maintenir en tout lieu et en toute circonstance. Il comprend différents points :

- Ne pas se serrer la main, ne pas s'embrasser, tousser dans son coude, utiliser un mouchoir jetable ;
- Respecter le port du masque couvrant le nez, la bouche, et le menton en continu. Le masque doit être un masque grand public filtration supérieure à 90 % ou chirurgical, et en parfaite intégrité. Son port est obligatoire dès 11 ans et fortement recommandé à partir de 6 ans (port du masque obligatoire dès 6 ans pour les groupes) ; Les masques doivent être changés toutes les 4 heures ou lorsqu'ils sont humides ;
- Réaliser une hygiène des mains à l'eau et au savon et les sécher avec une serviette propre à usage unique ou à l'air libre, ou par friction hydroalcoolique le plus souvent possible, *a minima* à l'entrée de l'établissement ;
- Les différents types de visières ne se substituent pas au port du masque et doivent de ce fait être portés en complément de ce dernier.

Toute personne ne se soumettant pas à ces règles pourra se voir exclue de nos espaces, sans recours ni remboursement.

ARTICLE 3 - RÉSERVATIONS EN LIGNE

Afin de limiter au maximum d'éventuelles files d'attente extérieures et de s'assurer du respect de la jauge dans les espaces de la Collection Lambert, la réservation préalable est obligatoire afin d'accéder à nos expositions et événements. Elle s'effectue en ligne, sur notre site internet, à partir du lundi 17 mai 2021 et donne accès à un billet horodaté, qui vous garantit une visite du musée sereine, dans le respect des règles de sécurité sanitaire en vigueur.

Ceci est aussi valable pour les personnes bénéficiant de gratuité. Les justificatifs de gratuité ne sont pas coupe-file au vu de la situation actuelle.

ARTICLE 4 - PARCOURS ET FLUX DE VISITES

Conformément aux mesures sanitaires en vigueur, la Collection Lambert accueillera le public à partir du 19 mai, avec une jauge limitée à 8 m² par visiteur. La visite du musée sera organisée au rythme d'un départ de 20 personnes



maximum toutes les 15 minutes. Le premier départ a lieu à 11h00 et le dernier départ à 17h15.

Afin de garantir des flux séparés d'entrées et de sorties pour que les flux de visiteurs ne se croisent pas, la Collection Lambert a prévu un parcours de visite de ses salles d'exposition à sens unique.

Par ailleurs, les ascenseurs devront être réservés aux personnes à mobilité réduite, en respectant la jauge indiquée.

ARTICLE 5 - VISITES GUIDÉES ET GROUPES

Les visites guidées et les offres pédagogiques de la Collection Lambert seront assurées avec une jauge limitée (maximum 6 personnes), dans le respect des distances de sécurité entre les participants.

ARTICLE 6 - VESTIAIRES

La Collection Lambert vous informe de la fermeture de ses vestiaires pour éviter toutes manipulations et tous contacts superflus durant cette période de pandémie. Aucun système de conciergerie ne sera assuré par nos équipes.

ARTICLE 7 - ESPACES ANNEXES AU MUSÉE

L'ouverture des espaces communs commerciaux annexes à la Collection Lambert (restaurant, librairie) est soumise aux réglementations spécifiques nationales les concernant.

La jauge d'accueil de la librairie de la Collection est actuellement limitée à 5 personnes.

La distanciation physique et le respect des gestes barrières doivent être strictement appliqués dans les espaces extérieurs attenants à la Collection (cour intérieure et jardins).

ARTICLE 7 - MESURE DE LA QUALITE DE L'AIR

Des relevés de la qualité de l'air (saturation en monoxyde de carbone) seront réalisés plusieurs fois par jour. En cas de mesures trop élevées, l'accès aux salles concernées sera interdit jusqu'au retour à des normes acceptables.

Dans les espaces où cette mesure sera compatible avec les normes de conservation des œuvres, l'air sera renouvelé plusieurs fois par jour ou selon les normes gouvernementales en vigueur.

Enfin nous vous conseillons fortement de télécharger et d'utiliser l'application mobile *TousAntiCovid*, qui permet la recherche des cas contacts, déployée dans le cadre de la pandémie en France et qui est destinée à avertir d'une éventuelle transmission avec une personne infectée.

Ces conditions ont été rédigées conformément aux mesures dictées par l'ICOM (<https://icom.museum/fr/covid-19/ressources/musees->

[et-deconfinement-assurer-la-securite-du-public-et-du-personnel-une-priorite-2/](#)) et au dispositif d'aide pour la réouverture au public des musées, monuments, FRAC et centres d'art, proposé conjointement par la Direction générale des patrimoines et de l'architecture et la Direction générale de la création artistique et supervisé par le Ministère de la Culture, dans sa version actualisée en date du 12 mai 2021.

Fait à Avignon, le 17 mai 2021.

Alain Lombard, directeur de la Collection Lambert

